

Sujet : [INTERNET] Aire de grand passage des gens du voyage

De : valerie durand <valerie.durand.s2@gmail.com>

Date : 20/03/2024 22:31

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour

Je suis contre l'implantation de cet aire de grand passage des gens du voyage pour les raisons suivantes :

La sécurité des résidents de La Jarne et alentours et des commerces

Nous sommes habitants de la Jarne et il y a à peu près 8 ans, nous nous sommes fait **cambríoler** en septembre. Nous sommes en maison individuelle.

Les gendarmes nous ont fait part de la façon d'agir des gens du voyage : ils cambriolent et quittent leur aire le lendemain

Le lendemain de notre cambriolage, il n'y avait plus de caravane sur le terrain situé entre La Jarne et Angoulins

Aussi, **ces personnes traversent cette départementale** pour aller faire leurs besoins dans le champ d'en face.

De plus, j'en rencontre tous les étés **marchant sur cette départementale** pour aller à Angoulins ou au bourg de La Jarne au risque de se faire faucher par un véhicule

L'emplacement de cette aire va entraîner de nombreuses nuisances pour les villages à proximité (perte de valeur foncière, hygiène générale, dépôts d'ordures et encombrant qui seront à notre charge même si vous demandez une participation)

Nous travaillons, payons des impôts, payons tout ce dont on a besoin.

Ce n'est pas pour que nos impôts logent des gens du voyage qui ont un fonctionnement qu'ils choisissent

Ils se complaisent d'être en dehors de la société pour justement être indépendants de toutes contraintes citoyennes.

--

Valérie DURAND